

Procédure d'inscription

1) Bulletin d'inscription

Si vous utilisez la version Excel et êtes ancien adhérent du club, saisissez simplement votre n° de licence dans la zone prévue à cet effet. Les autres informations seront renseignées automatiquement. Il vous suffira alors de les vérifier, corriger les informations erronées, compléter les informations manquantes **et signer le bulletin**.

Si vous êtes nouvel adhérent ou utilisez la version PDF, complétez l'ensemble des informations et signez le bulletin.

2) Certificat médical ou Questionnaire médical

La présentation d'un certificat médical est obligatoire :

- a) pour une première prise de licence
- b) pour un renouvellement de la licence après une saison administrative sans avoir été licencié (rupture de la continuité de licence)
- c) après deux ans sans certificat médical (remplacé par le questionnaire de Santé cf. ci-dessous)
- d) si un ancien licencié répond OUI à une des questions du Questionnaire médical (cf. ci-dessous)
- e) si le type de licence l'exige : Baby Athlé qui deviennent Eveils Athlétiques, licenciés Santé vers tout autre type de licence (hors encadrement), licenciés Encadrement vers tout autre type de licence.

S'il n'a pas obligation de présenter un certificat médical, le licencié devra **remplir un questionnaire de Santé (cf. modèle joint)**. Tous les licenciés pour lesquels le Certificat n'est pas obligatoire (cf. ci-dessus) recevront normalement courant juin un lien pour remplir ce questionnaire en ligne. S'il ne remplit pas ce questionnaire en ligne, ils devront compléter le questionnaire joint et le joindre à leur inscription.

S'il répond NON à toutes les questions du Questionnaire médical, alors il sera possible pour le Club de renouveler sa licence. **Sinon, il devra produire un nouveau Certificat médical.**

3) Règlement

Vous pouvez régler en espèces ou par chèque à l'ordre de BSGA (5 maximum + 1 pour chèque maillot si nouvelle adhésion).

Si vous faites un règlement par chèque, merci de préciser le(s) n° de chèque(s) dans la zone prévue à cet effet sur le Bulletin d'inscription.

4) Transmission de l'inscription

Transmettez le bulletin d'inscription, le CM ou le questionnaire (si pas rempli en ligne) et le règlement par courrier à : Stéphane Tortrat - 4 impasse du clos brûlé - 77400 Gouvernes.

Une confirmation d'inscription sera adressée en début d'année aux nouveaux adhérents en fonction des places disponibles.